

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JANVIER 2023 À 18H00

ORDRE DU JOUR

1 Constatation de l'avis de convocation

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3 Adoption des Règlements numéros 757-73-22-1 à 757-73-22-31 inclusivement et 757-73-22-33 à 757-73-22-93 inclusivement modifiant le Règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin d'interdire l'hébergement touristique de type « Résidence principale » dans certaines zones

4 Règlement numéro 757-73-22-32 modifiant le Règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin d'interdire l'hébergement touristique de type « Résidence principale » dans la zone R-3-201

5 Période de questions

6 Levée de la séance